



LE CANARD DÉCHAÎNÉ

Du Réseau Commercial LFAC
libre ensemble



Lundi 18 mai 2020

SOMMAIRE

- P1 • Règles covid by Generali
- P2 • KIT COVID VS KIT REMU

Directrice de publication

Dominique TABARIE

Rédacteur en chef

Laurent ARTIGAU

Conception

Charlotte BRUNET

Arnaud ROBERT

Ont participé à ce numéro

Charlotte Brunet

Joëlle Meneghin

Véronique Dauly

Valérie Arseguet-Delpech

Pierre Perrault

Arnaud Robert

Sylvain Delerue

Richard Maurice

Téléphone :
06.07.23.78.97

Site:

<https://unsa-generalis.com>

Courriel :

contact@unsa-generalis.com

RÈGLES COVID BY GENERALI

INTERPRETATION DES REGLES COVID BY MANAGEMENT

- Interdiction de se rendre sur site sauf pour récupérer les kits masques et gels et uniquement pour ça.
 - Les rendez-vous par téléphone uniquement.
 - Privilégiez les réunions / rendez-vous à distance en utilisant les différents outils disponibles : visio & audio conférence.
 - Quid des rdv tandem / quid d'un éventuel covoiturage : La direction nous confirme que ce n'est pas une obligation, c'est uniquement sur la base du volontariat.
 - Aller voir le client après s'être assuré que celui-ci n'est pas porteur du virus. Demander si son entourage professionnel ou personnel est lui aussi en bonne santé: dans ce cas, et si le rendez-vous ne peut être différé, que fait-on du secret médical ?????? Notre directeur a répondu : si le client ne souhaite pas répondre, pas de rendez-vous !
 - Demander que le RDV se déroule hors de la présence de la personne malade .
 - Demander que les gestes barrières soient strictement respectés à votre arrivée (distance d'un mètre au moins entre tous les participants au rendez-vous).
 - Si la personne malade dispose d'un masque chirurgical, lui demander de le porter durant le rendez-vous. Pour l'UNSA le port du masque pour le client, c'est une obligation : pas de masque, pas de rendez-vous.
- Nous sommes rassurés !!!! Nous pouvons assurer des RDV physiques mais surtout pas retourner en agence avant le 2 juin !!!!
 - Le message de la direction paraissait pourtant clair : AUCUN RETOUR SUR SITE AVANT NOUVEL ORDRE (sauf cas exceptionnels dont la remise des « kits de survie »). Pourtant certains managers manifestement mal informés avaient déjà anticipé le retour des équipes sur site (entretiens individuels programmés, point sur l'activité, personnel administratif présent sur site en province.....). Nous avons dû intervenir à plusieurs reprises pour un rappel à l'ordre !



- L'interprétation de la règle par certains managers est peut-être liée au fait que notre direction générale s'est plus concentrée sur nos collègues administratifs que sur les commerciaux. Heureusement nous ne sommes pas les plus mal lotis pour cette reprise, notre directeur a joué le jeu avec les organisations syndicales pour un dialogue constructif, mais attention, la pression va très vite revenir, nous resterons très vigilants !

Le maintien de salaire ?

Chez GENERALI pas de chômage partiel mais un maintien de salaire. Maintien de salaire = pas de perte de salaire ?

Notre direction en l'espace de deux mois a changé deux fois les règles :

- La règle des 3/5 pour le mois 1
- La règle des congés payés (sous déduction des commissions) pour le mois 2
- Et pour le mois 3 ? Nous n'avons toujours pas à ce jour d'informations sur notre rémunération du mois de Mai. En sachant que la dernière réunion NAO du 7 mai a été annulée le jour même sans date de report.

Nous espérons que cette fois-ci, notre direction prendra le temps de consulter les partenaires sociaux sur ses choix futurs...

Affaire à suivre...



« Dernière minute »

Pour ne pas changer, sans concertation avec les organisations syndicales, la direction nous annonce un maintien de la règle de calcul du mois de mai, pour le mois de juin moins 4 jours : ce qui correspondrait à un maintien à 80% : pourquoi pas 100% ?

L'UNSA demande que les jours de RTT imposés par la direction, soient payés.

Le COVID n'est pas une parenthèse enchantée pour les salariés.

L'équipe UNSA

Franck Chabaud
Laurent Artigau
Charlotte Brunet
Joëlle Meneghin
Véronique Dauly
Valérie Arseguet-Delpech
Pierre Perrault
Arnaud Robert
Sylvain Delerue
Richard Maurice

Téléphone :
06.07.23.78.97

Site:

<https://unsa-generalis.com>

Courriel :

contact@unsa-generalis.com